

# Bienvenue à l'EHPAD Maison Angélique Le Sourd

Lors de l'accueil et tout au long de votre séjour, l'ensemble des professionnels est à votre disposition pour faciliter votre adaptation et répondre à vos interrogations et à celles de votre entourage.



## Votre logement

**Chambre seule** avec salle d'eau, lit médicalisé, table de chevet, fauteuil, table et chaise.

*Pour les séjours en hébergement temporaire : un fauteuil de repos sera également à disposition.*

**Vous pouvez apporter** vos affaires, mobiliers personnels et décorations tout en restant vigilants à la sécurité des déplacements dans la chambre.



## Vos médicaments

**Transmettez vos ordonnances** en cours de validité aux infirmières ou à l'encadrement dans les **48h avant votre arrivée**.

**Préparation de vos médicaments** : réalisée par une pharmacie de ville.



## Votre trousseau

**Vêtements : tous les vêtements doivent être étiquetés.** Vous pouvez déposer vos vêtements 48h avant votre arrivée pour les faire étiqueter ou les étiqueter vous-même avant votre arrivée.

**Votre linge sera entretenu** par un prestataire extérieur situé au sein de l'établissement.

**Attention : ne pas prévoir de linge délicat**

**En cas de réassort de linge**, les vêtements devront également être étiquetés selon la même procédure.



## Vos visites

**Vos proches peuvent vous rendre visite quand vous le souhaitez**, de préférence entre 11h et 21h.



## Vos documents

Si ce n'est pas déjà fait avant votre arrivée, vous devez remettre à l'accueil :

- **Contrat de séjour x2**
- **Règlement de fonctionnement x2**
- **Formulaires annexes** (acompte de réservation pour l'hébergement temporaire, dépôt de garantie, acte de cautionnement, déclaration de la personne de confiance, droit à l'image)
- **Fiche de renseignements** et photocopies carte d'identité, carte vitale, attestation de droits, mutuelle, carte d'invalidité si concerné, dernier avis d'imposition, assurance habitation et responsabilité civile, notification APA, copie de livret de famille
- **Fiche sur les habitudes de vies et alimentaires**
- **Liste des personnes à contacter et leurs coordonnées (réfèrent familial)**
- **En cas de paiement prélevé** : autorisation de prélèvement, modèle de prélèvement
- **Information et consentement au partage d'informations**
- **Formulaire Prestation pharmaceutique**
- **Souhaits de fin de vie / directives anticipées**



## Votre accompagnement Vos soins

### Continuité de soins 24h/24

**Équipe pluridisciplinaire de proximité composée de** : un directeur délégué, une adjointe à la direction déléguée, un médecin coordonnateur, deux encadrants, des infirmiers, des aides-soignant(e)s, des auxiliaires de vie, des aides-médoco-psychologique, des accompagnants éducatifs et sociaux, des agents de soins, une psychologue, une ergothérapeute, des professionnels libéraux (kinésithérapeute, médecins généralistes, orthophonistes) et des professionnels extérieurs (Hospitalisation à Domicile, Equipe Mobile de Soins Palliatifs, Equipe Mobile de Gériatrie, un éducateur sportif)

# Bienvenue

## à l'EHPAD Maison Angélique Le Sourd



### Votre liberté de culte

Nous sommes attentifs à la diversité des croyances ; vous pouvez faire appel à un représentant de votre religion ou en exprimer le souhait auprès de l'équipe soignante.

Une messe a lieu chaque vendredi à 15h à la Chapelle de la Maison Angélique Le Sourd et quotidiennement à la Chapelle de la communauté à 10h30.



### Votre TV/Téléphone

**TV** : le poste de TV n'est pas fourni dans la prestation d'hébergement. Vous pouvez installer un poste de TV dans votre chambre.

**Téléphone** : Une ligne téléphonique peut être ouverte à votre demande. Le forfait téléphone vous sera facturé mensuellement.



### Vos repas

**Préparés sur place** : Les produits locaux sont privilégiés. Les menus sont affichés à la semaine. Vous pouvez inviter vos proches en semaine.

#### Procédure déjeuner famille/ proche :

1. Prévenir l'Accueil par mail ou par téléphone **48h à l'avance**.
2. En fonction du planning de réservation, nous traiterons votre demande et vous donnerons une réponse
3. Le règlement se fera à l'accueil à la suite du repas

**En cas d'absence lors d'un repas** : prévenir l'accueil au moins 48h avant, afin d'éviter le gaspillage alimentaire et de mettre à jour la liste des présents/absents de l'établissement dans le cadre de la sécurité incendie.



FONDATION  
**SAINT-HÉLIER**

Soigner, accompagner, innover  
au cœur des territoires

#### EHPAD Maison Angélique Le Sourd

Établissement d'hébergement  
pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Unité Angélique Le Sourd  
5 rue Angélique Le Sourd  
56220 Saint-Jacut-Les-Pins  
Unité les Pins

1 rue Angélique Le Sourd  
56220 Saint-Jacut-Les-Pins  
Tél. 02 99 91 28 87 // Fax 02 99 91 28 91

N° FINESS Juridique 350046199

N° FINESS Géographique 560004202



## Personnes ressources contacts utiles

### Accueil

Horaires de l'accueil : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h  
contact.als@fondationsainthelier.com  
02 99 91 28 87

### CVS (Conseil de Vie Sociale)

Retrouver le rôle du CVS dans le livret d'accueil. Vous retrouverez la liste des membres du CVS à l'accueil. Vous pouvez les contacter à l'adresse cvs.als@fondationsainthelier.com

### Personnes qualifiées

Personnes désignées par l'état en lien avec l'ARS qui peuvent vous aider à faire valoir vos droits le cas échéant. Contact par le biais de l'ARS. Liste affichée à l'accueil.

### Service comptabilité

christelle.mabon@fondationsainthelier.com

### Encadrement

**Unité Angélique Le Sourd et Unité Les Pins**  
annemarie.etrillard@fondationsainthelier.com

